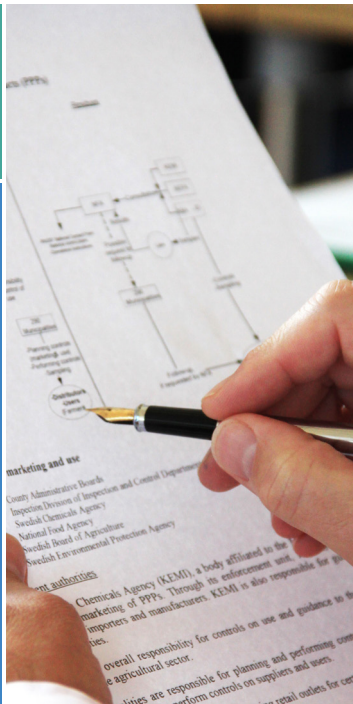




Commission
européenne



DG de la santé et
sécurité alimentaire

Audits et analyses dans les domaines de la santé et de l'alimentation

Programme juillet à décembre 2017

Les informations contenues dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'avis de la Commission européenne.

Ni la Commission européenne ni aucune personne agissant en son nom n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations données ci-après.

De plus amples informations sur l'Union européenne sont disponibles sur Internet <http://europa.eu>).

De plus amples informations sur la direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire sont disponibles à l'adresse suivante: http://ec.europa.eu/dgs/health_food-safety/index_en.htm.

© Union européenne, 2017.

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Table des matières

1. Introduction	4
2. Programme d'audits et d'analyses dans les domaines de la santé et de l'alimentation pour la période de juillet à décembre 2017	6
2.1. Principales mises à jour du programme de travail annuel	6
2.2. Vue d'ensemble du programme d'audits pour la période de juillet à décembre 2017	7
2.3. Audits dans les États membres	8
2.4. Audits dans les pays non-membres de l'UE	10
Annexe 1. Audits prévus dans les États membres au second semestre 2017, par pays classés dans l'ordre alphabétique	11
Annexe 2. Audits prévus dans les pays candidats au second semestre 2017, par pays classés dans l'ordre alphabétique	14
Annexe 3. Audits prévus dans les pays non-membres de l'UE au second semestre 2017, par pays classés dans l'ordre alphabétique	14

1. Introduction

La direction générale de la santé et de la sécurité alimentaire (DG SANTÉ) de la Commission européenne, et en particulier la direction «Audits et analyse dans les domaines de la santé et de l'alimentation», effectue des audits afin de veiller à la bonne application et au respect de la législation de l'Union européenne (UE) en matière de sécurité des denrées alimentaires, de santé et de bien-être des animaux, de santé des végétaux, ainsi que dans certains domaines de la santé humaine.

La DG SANTÉ a publié son programme de travail détaillé relatif aux audits et aux analyses pour 2017 au début de l'année sur le site internet de la Commission européenne:

http://ec.europa.eu/food/audits_analysis/audit_programmes_en

Le programme de travail détaillé fournit:

- une vue d'ensemble des principaux objectifs et priorités de la Commission auxquels contribuent les activités d'audit et d'analyse;
- une description détaillée des projets prévus par la DG Santé et sécurité alimentaire dans les domaines suivants:
 - o santé humaine
 - o santé animale et zoonoses
 - o bien-être des animaux
 - o santé des végétaux
 - o sécurité alimentaire
 - o qualité de l'alimentation
 - o organismes génétiquement modifiés
 - o sécurité des aliments pour animaux, sous-produits animaux et EST
 - o contrôles à l'importation et systèmes de soutien à l'importation et à l'exportation
 - o aspects horizontaux des contrôles, suivi et formation dans le cadre du programme BTSF («Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres»;
- un aperçu de son programme stratégique pluriannuel d'audits et d'évaluations pour 2016-2019, et
- un rapport sur l'exécution du programme d'audits de 2015.

Le présent document constitue une mise à jour du programme de travail détaillé pour le second semestre de l'année 2017, qui tient compte des changements qui se sont avérés nécessaires en cours d'année. Ceux-ci étaient principalement dus aux nouvelles priorités (telles que, par exemple, les maladies animales, l'apparition de foyers d'organismes nuisibles aux végétaux ou la contamination d'œufs et d'ovoproduits par le fipronil), ce qui a conduit à modifier le programme, et notamment à reporter des audits déjà planifiés (voir le chapitre 2.1).

Les rapports d'audit contenant les conclusions et les recommandations de la Commission, de même que les réponses des autorités compétentes, sont publiés sur le site internet de la DG SANTÉ:

http://ec.europa.eu/food/audits-analysis/audit_reports/index.cfm

Outre les rapports d'audit individuels, la DG SANTÉ rédige des rapports généraux qui sont examinés avec les parties prenantes pour faciliter la mise en œuvre, ou éventuellement contribuer à l'élaboration ou à la révision de la législation. Ces rapports peuvent aussi être utilisés dans les séances de formation, principalement dans le cadre du programme «Une meilleure formation pour des denrées alimentaires plus sûres» (BTFS).

http://ec.europa.eu/food/audits-analysis/overview_reports/index.cfm

Les activités d'audit et d'analyse menées par la DG SANTÉ concourent à l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, notamment grâce aux connaissances plus poussées disponibles sur les différents pays. Les connaissances accumulées sont présentées dans des «profils nationaux» qui, pour chaque État membre, font le point sur les résultats obtenus et fournissent des informations détaillées spécifiques au pays.

Les profils nationaux peuvent être consultés à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/food/audits-analysis/country_profiles/index.cfm

2. Programme d'audits et d'analyses dans les domaines de la santé et de l'alimentation pour la période de juillet à décembre 2017

Cette mise à jour se fonde sur le programme 2017 d'audits et d'analyses dans les domaines de la santé et de l'alimentation de la DG SANTÉ:

https://ec.europa.eu/food/sites/food/files/safety/docs/hfaa_inspect_prog_audit_fr_2017.pdf

Elle concerne uniquement les activités d'audit.

2.1. Principales mises à jour du programme de travail annuel

Le programme actualisé pour le second semestre 2017 contient un certain nombre de modifications par rapport au programme initial.

Elles concernent:

- le lancement d'un nouveau projet de **visites dans les pays dans le cadre de l'objectif «Une seule santé»**, qui s'inscrit dans le plan d'action européen de la Commission fondé sur le principe «Une seule santé» pour combattre la résistance aux antimicrobiens (**RAM**). Ces visites sont organisées, sur invitation des États membres, conjointement par la Commission et le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), afin de soutenir la mise en œuvre des plans d'action nationaux visant à lutter contre la résistance aux antimicrobiens;
- l'ajout d'un petit projet sur le **bien-être des lapins d'élevage** dans l'Union et le cadre économique du secteur, qui fait suite à une demande du Parlement européen;
- une nouvelle série de huit missions d'enquête sur les mesures de biosécurité mises en œuvre aux frontières de l'Union afin d'éviter l'introduction de la **peste porcine africaine** à partir de certains pays voisins de l'UE;
- une petite série de quatre missions d'enquête à la suite de la contamination d'**œufs** et de viande de **volaille** par le fipronil;
- l'ajout de deux audits au **Brésil** (l'un au premier semestre et l'autre au second semestre) à la suite de l'enquête menée par la police brésilienne, au printemps 2017, sur des activités illégales dans le secteur de la viande;

- d'autres **priorités émergentes** telles que, par exemple, un audit consécutif à l'apparition d'un foyer d'organismes nuisibles aux végétaux;
- enfin, des ajouts au programme, provenant de la **liste de réserve**, pour remplacer les audits programmés qui ont dû être reportés ou annulés.

Pour permettre ces nouvelles activités, un certain nombre d'audits déjà programmés ont dû être reportés. D'autres reports ou annulations sont devenus nécessaires pour les raisons suivantes:

- manque de préparation des autorités compétentes (les plans d'action résultant d'audits précédents n'ont pas encore été pleinement mis en œuvre ou les réponses aux questionnaires envoyés en prévision des audits n'ont pas encore été reçues par les services de la Commission);
- problèmes de sécurité;
- raisons organisationnelles.

2.2. Vue d'ensemble du programme d'audits pour la période de juillet à décembre 2017

Priorités du programme de travail

Comme indiqué plus haut, le programme d'audit pour le second semestre 2017 se fonde sur le programme détaillé d'audits et d'analyses pour 2017, publié au début de l'année.

Les travaux sur tous les projets décrits dans le programme détaillé se poursuivront et contribueront à des objectifs importants de la Commission et de la DG Santé et sécurité alimentaire, notamment:

- à la lutte contre la résistance aux antimicrobiens
- à une meilleure préparation, prévention et réponse à l'égard des menaces pesant sur la santé humaine, animale et végétale
- à des denrées alimentaires et des systèmes de production alimentaire sûrs et durables (y compris le bien-être des animaux)
- à l'application effective de la législation alimentaire de l'Union, et
- à des contrôles efficaces, efficaces et fiables

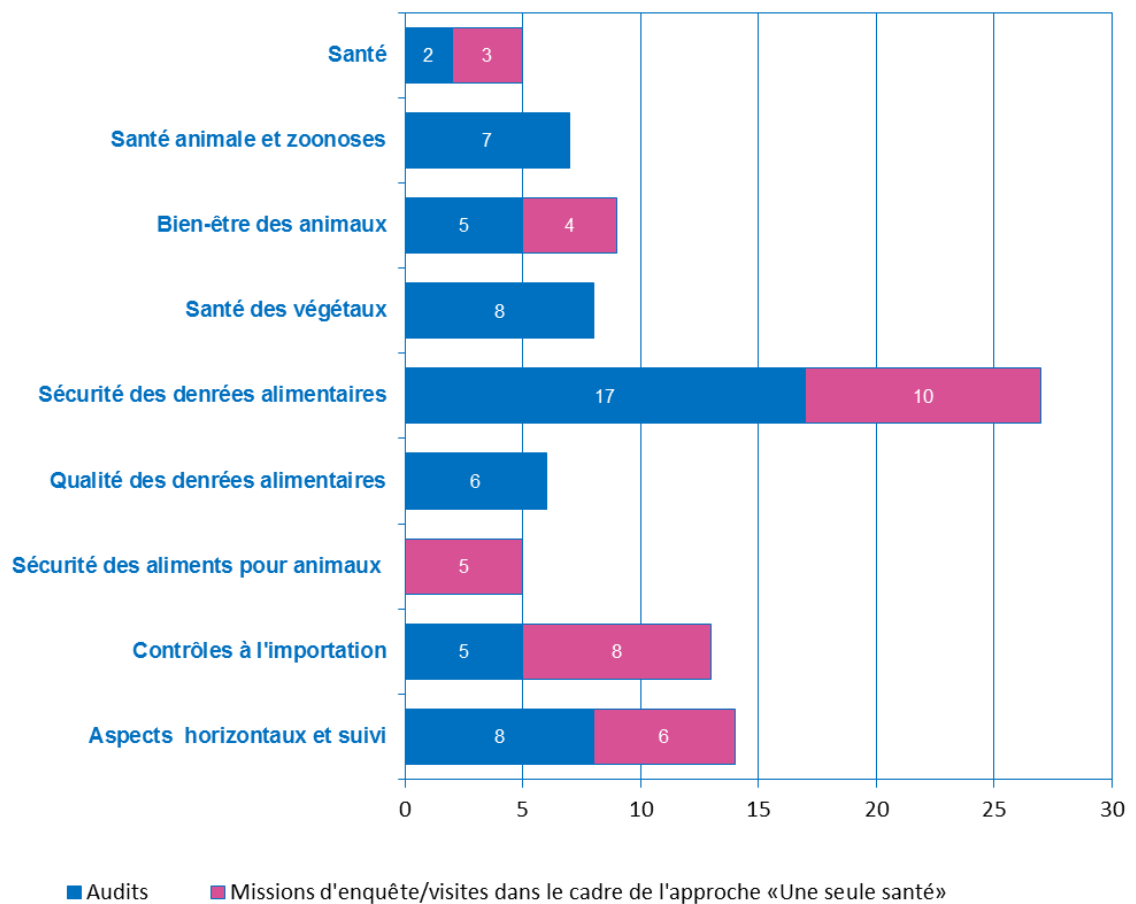
Nombre d'audits et de missions

Au second semestre 2017, 102 audits, missions d'enquête et évaluations sont programmés, dont 75 auront lieu dans les États membres de l'UE et 27 dans des pays non-membres de l'UE, y compris des pays qui sont en train de négocier leur adhésion à l'UE.

Les audits représentent l'essentiel du programme (58); en outre, 34 missions d'enquête et deux visites pays (en rapport avec la RAM) seront effectuées, ainsi que huit évaluations conjointes avec les autorités de désignation des États membres dans le domaine des dispositifs médicaux.

Le graphique 1 donne un aperçu des audits, missions et visites, par domaine principal (N.B. sans les huit évaluations relatives aux dispositifs médicaux).

Graphique 1: Audits, missions d'enquête et visites prévus au second semestre 2017, par domaine principal



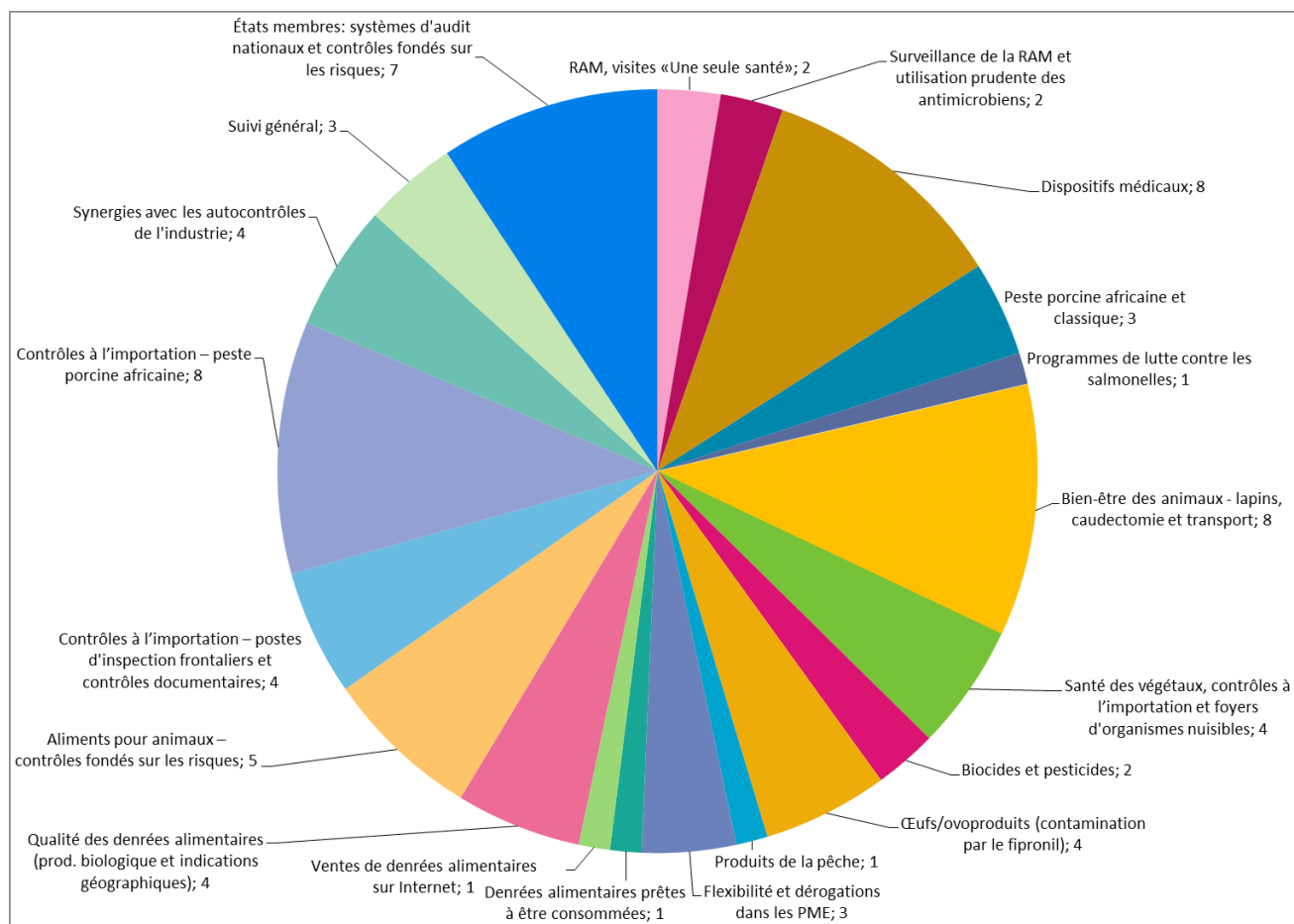
2.3. Audits dans les États membres

La DG Santé et sécurité alimentaire prévoit 75 audits, missions d'enquête et évaluations dans les États membres au cours du second semestre 2017. Le graphique 2 en donne un aperçu. L'annexe 1 contient la liste de tous les audits, missions et évaluations par pays.

Alors que la majorité des projets dans les États membres figurant dans le programme de travail détaillé pour 2017 se poursuivront en 2018, les projets suivants s'achèveront en 2017 et leurs résultats seront résumés dans des rapports généraux et/ou donneront lieu à des ateliers avec les États membres:

- Flexibilité et dérogations pour les PME
- Ventes de denrées alimentaires sur Internet
- Synergies entre les contrôles officiels et les autocontrôles effectués par l'industrie
- Flexibilité et dérogations pour les PME
- Traçabilité et étiquetage des produits de la pêche dans les États membres
- Autorisation des produits phytopharmaceutiques
- Commercialisation et utilisation des produits phytopharmaceutiques
- Utilisation des pesticides compatible avec le développement durable (première série de missions d'enquête)
- Sélectivité des contrôles fondée sur le risque dans le secteur des aliments pour animaux
- Planification des contrôles officiels fondée sur le risque dans le domaine de la sécurité des denrées alimentaires

Graphique 2: Audits, missions d'enquête et évaluations prévus dans les États membres au second semestre 2017



2.4. Audits dans les pays non-membres de l'UE

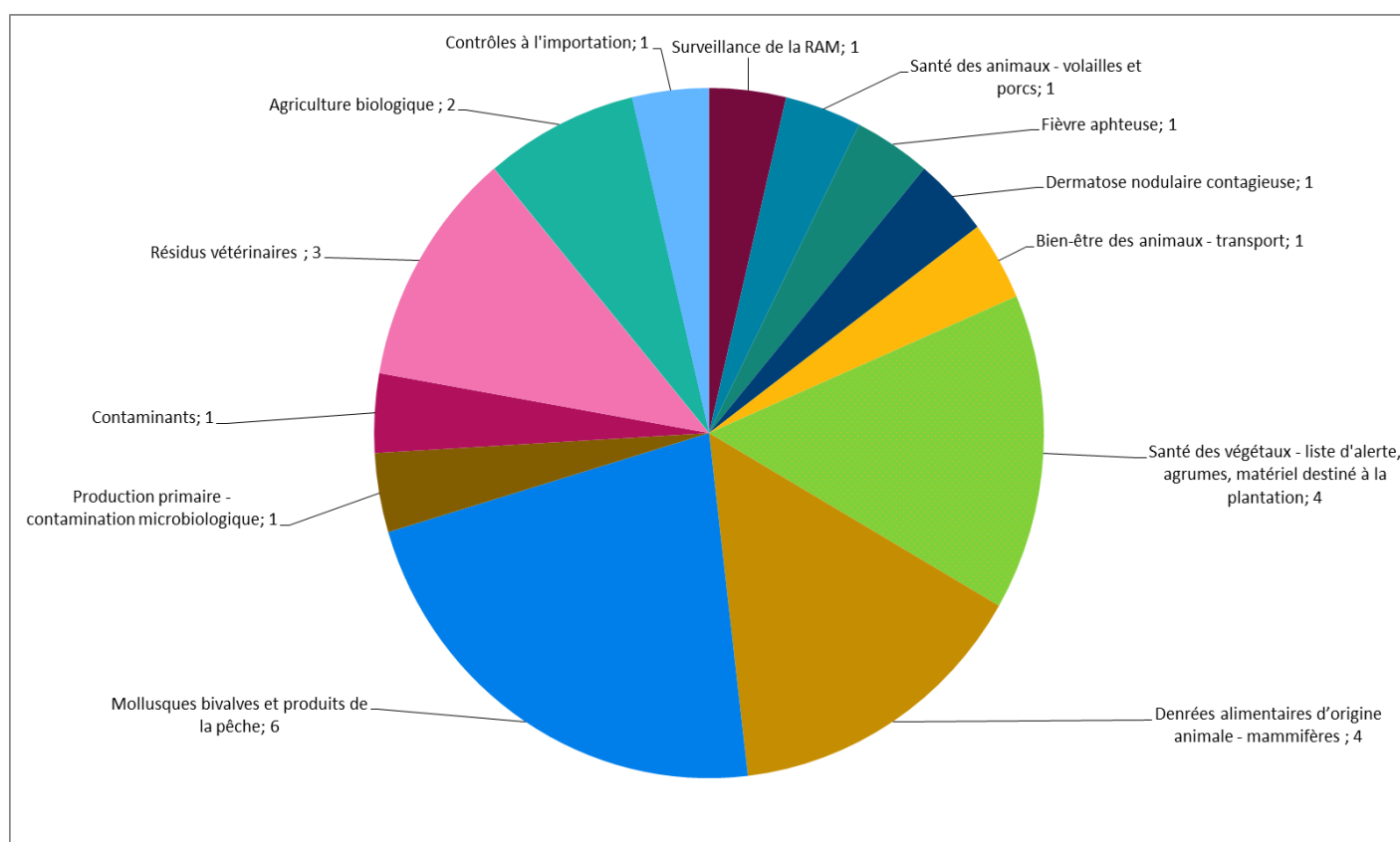
Dans les pays non-membres de l'UE, y compris les pays candidats, la Commission s'assure que les autorités compétentes appliquent correctement les normes pertinentes de l'Union européenne — ou des normes équivalentes — pour le contrôle des animaux, des végétaux et des produits destinés à l'exportation vers l'Union.

Au cours du second semestre 2017, la Commission procédera à 27 audits et missions d'enquête dans des Pays non-membres de l'UE, comme le montre le graphique 3.

L'annexe 2 (pays négociant actuellement leur adhésion à l'UE) et l'annexe 3 (autres pays non-membres de l'UE) dressent la liste de tous les audits et missions, par pays classés dans l'ordre alphabétique.

L'état de préparation des dossiers (par exemple, la réponse des autorités compétentes, dans les délais impartis, aux questionnaires qui leur sont adressés en prévision des audits) ainsi que certaines circonstances régionales particulières (notamment les questions de sécurité) sont toujours des éléments déterminants pour la bonne réalisation du programme d'audits. Aussi, plusieurs audits prévus dans des pays non-membres de l'UE ne peuvent-ils être programmés qu'à titre provisoire.

Graphique 3: Audits et missions d'enquête prévus dans des pays non-membres de l'UE au second semestre 2017



Annexe 1. Audits prévus dans les États membres au second semestre 2017, par pays classés dans l'ordre alphabétique

ÉTAT MEMBRE	THEME	TYPE DE VISITE	NUMERO DE REFERENCE
Belgique/België	Synergies avec les autocontrôles	mission d'enquête	2017-6064
	Agriculture biologique	audit	2017-6073
	RAM — visite pays dans le cadre de l'approche «Une seule santé»	mission	2017-6293
	Bien-être des animaux – lapins	mission d'enquête	2017-6292
	Œufs et ovoproduits	mission d'enquête	2017-6298
България (Bulgarie)	Contrôles à l'importation – contrôles documentaires	audit	2017-6044
	Peste porcine classique	audit	2017-6113
	Programmes de lutte contre les salmonelles – volaille	audit	2017-6180
Česká republika (République tchèque)	Bien-être des animaux – transport	audit	2017-6217
	États membres – contrôles fondés sur les risques	mission d'enquête	2017-6034
Danmark (Danemark)	Bien-être des animaux – caudectomie chez les porcs	audit	2017-6123
	Aliments pour animaux — contrôles fondés sur les risques	mission d'enquête	2017-6051
	Suivi général	suivi	2017-6038
	Contrôles à l'importation – postes d'inspection frontaliers	audit	2017-6296
Deutschland (Allemagne)	Synergies avec les autocontrôles	mission d'enquête	2017-6072
	Indications géographiques (AOP, IGP, STG)	audit	2017-6077
	Aliments pour animaux — contrôles fondés sur les risques	mission d'enquête	2017-6046
	Œufs et ovoproduits	mission d'enquête	2017-6299
Eesti (Estonie)	Contrôles à l'importation — peste porcine africaine	mission d'enquête	2017-6288
Éire (Irlande)	-	-	-
Ελλάδα (Grèce)	Suivi général	suivi	2017-6055
España (Espagne)	Flexibilité et dérogations dans les PME	mission d'enquête	2017-6104
	Bien-être des animaux – caudectomie chez les porcs	audit	2017-6126
	Produits de la pêche - thon	audit	2017-6301
	États membres – contrôles fondés sur les risques	mission d'enquête	2017-6036

ÉTAT MEMBRE	THEME	TYPE DE VISITE	NUMERO DE REFERENCE
France	Flexibilité et dérogations dans les PME	mission d'enquête	2017-6105
	Bien-être des animaux – transport	audit	2017-6108
	Bien-être des animaux – lapins	mission d'enquête	2017-6264
	Œufs et ovoproduits	mission d'enquête	2017-6300
Hrvatska (Croatie)	Pesticides	audit	2017-6016
	Systèmes d'audit nationaux	audit	2017-6021
Italia (Italie)	Foyers d'organismes nuisibles aux végétaux (<i>Xylella fastidiosa</i>)	audit	2017-6157
	Bien-être des animaux – caudectomie chez les porcs	audit	2017-6257
Κύπρος (Kypros)/Kıbrıs (Chypre)	Suivi général	suivi	2017-6037
Latvija (Lettonie)	Systèmes d'audit nationaux	audit	2017-6024
	Contrôles à l'importation — peste porcine africaine	mission d'enquête	2017-6286
Lietuva (Lituanie)	Peste porcine africaine	audit	2017-6116
	Contrôles à l'importation — peste porcine africaine	mission d'enquête	2017-6282
	Surveillance de la RAM	audit	2017-6197
Luxembourg	-	-	-
Magyarország (Hongrie)	Flexibilité et dérogations dans les PME	mission d'enquête	2017-6103
	Peste porcine africaine	audit	2017-6115
	Contrôles à l'importation — peste porcine africaine	mission d'enquête	2017-6284
	Biocides	mission d'enquête	2017-6014
Malta (Malte)	Contrôles à l'importation – postes d'inspection frontaliers	audit	2017-6049
	RAM — visite pays dans le cadre de l'approche «Une seule santé»	mission	2017-6248
Nederland (Pays-Bas)	Synergies avec les autocontrôles	mission d'enquête	2017-6071
	Aliments pour animaux — contrôles fondés sur les risques	mission d'enquête	2017-6052
	Bien-être des animaux – lapins	mission d'enquête	2017-6294
	Œufs et ovoproduits	mission d'enquête	2017-6297
	Foyers d'organismes nuisibles aux végétaux (<i>Ralstonia solanacearum</i> des rosiers)	audit	2017-6215
Österreich (Autriche)	Santé des végétaux – contrôles à l'importation	audit	2017-6140
	Aliments pour animaux — contrôles fondés sur les risques	mission d'enquête	2017-6053
Polska (Pologne)	Contrôles à l'importation – contrôles documentaires	audit	2017-6050
	Contrôles à l'importation — peste porcine africaine	mission d'enquête	2017-6289

ÉTAT MEMBRE	THEME	TYPE DE VISITE	NUMERO DE REFERENCE
Portugal	Santé des végétaux – contrôles à l'importation Systèmes d'audit nationaux	audit	2017-6146
		audit	2017-6027
România (Roumanie)	Indications géographiques (AOP, IGP, STG) Systèmes d'audit nationaux Contrôles à l'importation — peste porcine africaine	audit	2017-6078
		audit	2017-6028
		mission d'enquête	2017-6285
Slovenija (Slovénie)	Agriculture biologique	audit	2017-6074
Slovensko (Slovaquie)	Contrôles à l'importation — peste porcine africaine	mission d'enquête	2017-6283
Suomi (Finlande)	Denrées alimentaires prêtes à être consommées Contrôles à l'importation — peste porcine africaine	mission d'enquête	2017-6101
		mission d'enquête	2017-6287
Sverige (Suède)	Ventes de denrées alimentaires sur Internet Aliments pour animaux — contrôles fondés sur les risques RAM – utilisation prudente des antimicrobiens Systèmes d'audit nationaux	mission d'enquête	2017-6098
		mission d'enquête	2017-6135
		mission d'enquête	2017-6201
		audit	2017-6029
United Kingdom (Royaume-Uni)	Synergies avec les autocontrôles	mission d'enquête	2017-6069

En outre, huit évaluations conjointes avec les autorités de désignation des États membres concernant les résultats et la désignation des organismes notifiés dans le **secteur des dispositifs médicaux** seront réalisées au cours du second semestre 2017.

Annexe 2. Audits prévus dans les pays candidats au second semestre 2017, par pays classés dans l'ordre alphabétique

Les audits dans les pays négociant actuellement leur adhésion à l'UE cibleront les exportations de produits en 2017.

PAYS CANDIDAT	THEME	TYPE DE VISITE	NUMERO DE REFERENCE
Crna Gora/Црна Гора (Monténégro)	Denrées alimentaires d'origine animale – lait et produits laitiers	audit	2017-6281
Shqipëria (Albanie)	Santé animale – dermatose nodulaire contagieuse	audit	2017-6302
Türkiye (Turquie)	Bien-être des animaux – transport	mission d'enquête	2017-6110

Annexe 3. Audits prévus dans les pays non-membres de l'UE1 au second semestre 2017, par pays classés dans l'ordre alphabétique

L'état de préparation des dossiers (par exemple, la réponse des autorités compétentes, dans les délais impartis, aux questionnaires qui leur sont adressés en prévision des audits) ainsi que certaines circonstances régionales particulières (notamment les questions de sécurité) sont toujours des éléments déterminants pour la bonne réalisation du programme d'audits. Aussi plusieurs audits prévus dans des pays non-membres de l'UE ne peuvent-ils être programmés qu'à titre provisoire.

PAYS NON-MEMBRES DE L'UE	THEME	TYPE DE VISITE	NUMERO DE REFERENCE
BA – Bosnie-Herzégovine	Viande de volaille et produits connexes	audit	2017-6225
BR – Brésil	Produits de la pêche	audit	2017-6278
	Santé des végétaux – agrumes	audit	2017-6176
CH – Suisse	Contrôles à l'importation – postes d'inspection frontaliers	audit	2017-6047
	Surveillance de la RAM	audit	2017-6193

PAYS NON-MEMBRES DE L'UE	THEME	TYPE DE VISITE	NUMERO DE REFERENCE
GH – Ghana	Santé des végétaux – liste d’alerte	audit	2017-6262
IN – Inde	Produits de la pêche	audit	2017-6161
	Contamination microbiologique – production primaire	audit	2017-6274
JP – Japon	Santé animale – volaille, porc, lait	audit	2017-6129
	Denrées alimentaires d’origine animale	audit	2017-6226
KE – Kenya	Santé des végétaux – matériel destiné à la plantation	audit	2017-6174
MA – Maroc	Produits de la pêche	audit	2017-6168
	Viande de volaille	audit	2017-6227
	Résidus dans les denrées alimentaires d’origine animale	audit	2017-6190
PE – Pérou	Mollusques bivalves	audit	2017-6156
PG – Papouasie-Nouvelle-Guinée	Produits de la pêche	audit	2017-6266
SB – Îles Salomon	Produits de la pêche	audit	2017-6267
RU – Fédération de Russie	Résidus dans les denrées alimentaires d’origine animale	audit	2017-6290
TZ – République unie de Tanzanie	Santé des végétaux – matériel destiné à la plantation	audit	2017-6175
US – États-Unis	Contaminants	audit	2017-6080
VN – Viêt Nam	Résidus dans les denrées alimentaires d’origine animale	audit	2017-6185
ZA – Afrique du Sud	Fièvre aphteuse	audit	2017-6127

Remarque: En outre, il est prévu d’effectuer deux audits d’organismes de contrôle agréés actifs dans des pays non-membres de l’UE dans le domaine de l’agriculture biologique. Certains audits seront regroupés en une seule visite.

¹ y compris les pays de l’EEE.

